

Attestation

Elias Villar

a participé à la formation du 16 janvier 2026

Essais récurrents et après réparation d'appareils électromédicaux

(Théorie)

(durée : 08h30-12h00 et 13h30-16h30 incluant une pause de 15 minutes, soit 6h15 de formation)

Selon le règlement de formation continue de la Société suisse de sécurité au travail (SSST), cette formation compte pour 2 unités de formation continue (UFC)

Cette attestation confirme votre qualification de personne instruite au sens de l'OCF, art 3, ch.20

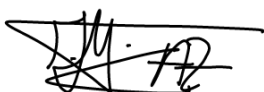


Contenu du cours

- Risques liés à l'électricité
- Bases légales
- Qualifications du personnel et limites d'intervention
- Appareils de mesure et de contrôle requis
- Essais récurrents et après réparation des appareils électromédicaux

Bulle, le 16 janvier 2026

Electrosuisse



Jean-Luc Fivaz
Responsable Formation Continue



Dominique Sehr
Responsable de cours